
LES PRINCIPALES INDICATIONS EN PSYCHIATRIE

BRUNO AZOUIRATE*

Les principales indications en psychiatrie me semblent portées sur :

1) **Les épisodes dépressifs caractérisés (EDC)** d'intensité légère à modérée où la cure est alors prescrite soit seule dans le cadre de symptômes d'intensité légère, soit en complément du traitement antidépresseur en cours lorsque les symptômes dépressifs sont d'intensité modérée. Nous savons en effet la prescription d'antidépresseurs n'est justifiée que dans les EDC d'intensité au moins modérée ;

2) **Les troubles anxieux** dont le trouble anxiété généralisée qui se caractérise par une anxiété et soucis excessifs par rapport aux faits ou événements de la vie quotidienne (santé, finance, profession, avenir, etc.). Elle associe souvent une tension et des douleurs musculaires que la cure peut soulager, de même que les effets apaisants de la cure peuvent avoir un impact sur l'irritabilité et les perturbations du sommeil, au premier rang desquels les difficultés d'endormissement ;

3) **Les symptômes dépressifs ou anxieux** ne rentrant pas dans les cadres nosographiques précités, réactionnels à l'exposition des facteurs de stress psychosociaux et événements de vie négatifs (conflit familial ou professionnel, d'où l'intérêt potentiel de la cure dans le burn-out incluant fatigue, anxiété, difficultés de concentration, altération du sommeil, etc.) ;

4) **Le sevrage des benzodiazépines** qui semble de toute évidence se trouver facilité par la cure qui peut alors aider le patient à accepter la proposition formulée et nécessaire du sevrage par le soignant. Nous sommes toutes et tous confrontés à la réticence du patient par rapport au sevrage ;

5) **Les syndromes douloureux chroniques** de par les effets là encore apaisants, myorelaxants de la cure, sans omettre la prise en charge plus spécifique des symptômes anxieux et dépressifs fréquemment observés au sein du tableau clinique, au-delà des manifestations douloureuses proprement dites. Il est également possible que la cure permette de réduire les doses journalières d'antalgiques dont on sait qu'ils ne sont pas sans effet secondaire.

*Professeur des Universités, Pôle universitaire de psychiatrie adulte, Centre hospitalier Charles Perrens, Bordeaux
Courriel : bruno.azouirate@u-bordeaux2.fr